

BIARRITZ, le 18 Mars 2009

Max BRISSON

CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE BIARRITZ-OUEST
EN CHARGE DE L'ÉDUCATION, DES COLLÈGES,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE EN FAVEUR DE LA LANGUE BASQUE
PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE BIARRITZ

Président du Groupe UMP au Conseil Général

Monsieur Jean-François TISNER
Président de la CRIDA
B.P. 50486
Induspal
64238 LESCAR Cedex

N/Réf : MiB/cf

N° 77

Objet : **Langue occitane**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, ci-joint, la réponse aux six questions que vous m'avez posées par votre courrier du 5/03/2009.

Je vous en souhaite bonne réception,

Et vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Max BRISSON

QUESTION 1

Je suis en plein accord avec « La Crida » lorsqu'elle indique qu' « Iniciativa » est l'appellation donnée à la politique linguistique publique menée par le Conseil général en faveur de la langue occitane appelée chez nous Béarnais ou Gascon. Lancée par Jean-Jacques Lasserre en 2005, Iniciativa a fédéré et amplifié les efforts des pouvoirs publics jusqu'alors insuffisants et dispersés. Toute mon action a consisté à élaborer en partenariat un contrat territorial d'action linguistique (C.T.A.L.) et une maîtrise d'ouvrage publique (M.O.P.) regroupant Etat, Région, Département et Intercommunalité. Bernard Dupont dont on connaît les convictions, est aujourd'hui l'animateur de cette MOP.

QUESTION 2

Une politique linguistique publique ne peut réussir que si elle s'appuie sur une graphie normalisée et reconnue par une institution indiscutable. L'Education Nationale a tranché depuis 1951. C'est dans la graphie où plusieurs générations ont appris à lire et à écrire que la signalétique publique doit être mise en place par le Conseil général comme par toutes les autres collectivités locales. C'est d'ailleurs l'ensemble de la politique linguistique qui doit reposer sur cette graphie standardisée. Partout la fixation d'un code écrit unique a été la clé du succès des politiques de reconquête linguistique. Il ne pourra pas en être différemment chez nous. Les querelles stériles n'ont que trop duré.

QUESTION 3

La place des deux langues qui fondent l'identité de notre département doit être renforcée dans la vie du Conseil général.

Je me réjouis que le président Castaings ait donné cette mission au nouveau adjoint au Directeur général des services Jean-Claude Iriart, premier directeur de l'OPLB. Je pense que sa mission aboutira à des résultats concrets rapidement (journal départemental, site Internet, accueil du public, plan de formation du personnel).

QUESTION 4

Les résultats de l'enquête socio-linguistique doivent être publiés avant l'été. Ils devront permettre d'amplifier « Iniciativa » dont on peut déjà mesurer les avancées en matière de professionnalisation des radios, d'apprentissage aux adultes, de production de matériel pédagogique. La publication de l'enquête devra permettre de mener des campagnes de sensibilisation pour développer l'usage de l'occitan dans la vie sociale.

QUESTION 5

Je souhaite un renforcement de la concertation entre l'Education Nationale et le Conseil Général pour assurer une réelle structuration de l'offre d'enseignement bilingue, comme le prévoit la Convention de 2006.

Le nombre d'ouverture de sections bilingues reste insuffisant dans le public. Le collège des calendrettes, installé à partir du 27 Avril, par le Conseil Général, dans les locaux du Collège Jean-Monnet, doit bénéficier d'un contrat d'association dès l'an prochain pour que les financements d'Iniciativa (700.000 € cette année) soient redéployés au service d'une politique

linguistique dont le cœur de cible doit rester les jeunes générations avec pour objectif d'y former des locuteurs complets en capacité de parler et de transmettre la langue.

QUESTION 6

La politique linguistique doit bien sûr être transversale mais elle doit se fixer quelques objectifs prioritaires comme la transmission ou la présence de la langue dans la vie sociale.

L'effort doit être orienté vers les jeunes locuteurs.

Cette politique publique doit être partenariale. La transformation de la M.O.P. qui anime Iniciativa en G.I.P. (Groupement d'Intérêt Public) ou en E.P.C.C. (Etablissement Public de Coopération Culturelle) devrait être recherchée pour renforcer la construction d'une politique linguistique publique unique).